

L'écho du Parc

Numéro 21 - mai - septembre 2004

Tout le monde à l'eau

ECHO- CITOYENNETÉ

Jardiner avec
la nature

PATRIMOINE

Balade
aux sources
de la Rabette



Parc
naturel
régional
de la Haute Vallée
de Charente



En couverture : une rivière du Parc vue par le photographe Luc Pagès en résidence en Haute Vallée de Chevreuse.

Journée mondiale des zones humides

Avec l'appui d'associations locales, le Parc organise des sorties découvertes et des chantiers de restauration, destinés au grand public, dans la réserve de Bonnelles, le marais de Maincourt et sur l'étang des Noës.

Une expo printanière

Près de 800 personnes ont pu découvrir en Mairie de Bullion des œuvres d'artistes contemporains comme César, Télémaque, Blais, prêtées par le collectionneur de Bullion : Jean Hamon.



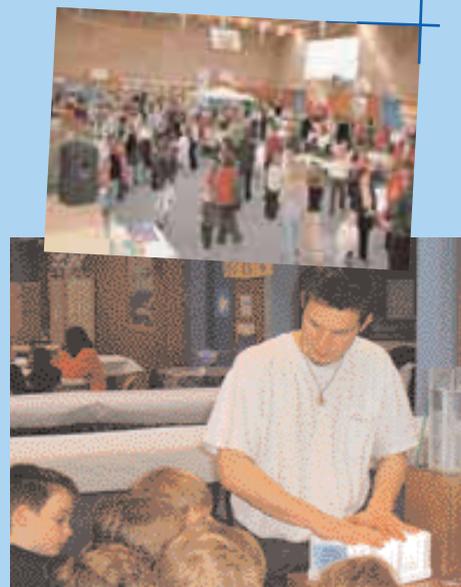
Des vieilles pierres font peau neuve

Dans l'église Saint Germain à Magny village, les statues du XV^e siècle et des stèles provenant de l'abbaye de Port Royal ont été restaurées. Elles ont retrouvé leur polychromie originelle.



Lire eau et fort

Le salon intercommunal du livre de jeunesse, placé sous le thème de l'eau, a rassemblé cette année encore de nombreux visiteurs. Sur le stand du Parc, des démonstrations sont proposées aux enfants pour expliquer les circuits de l'eau et les gestes écocitoyens



Pour l'amour d'une grenouille...

Installation du dispositif crapauduc à Auffargis avec des associations afin de protéger les batraciens qui sans cela se feraient écraser lorsqu'ils rejoignent l'étang des Vallées pour se reproduire.

LES COMMUNES DU PARC

◆ Auffargis	01 34 57 86 20	◆ Clairefontaine-en-Yvelines	01 34 84 50 68	◆ Saint-Forget	01 30 52 50 55
◆ Bonnelles	01 30 88 47 30	◆ Dampierre-en-Yvelines	01 30 52 53 70	◆ Saint-Lambert-des-Bois	01 30 43 77 25
◆ Bullion	01 30 41 30 20	◆ Lévis-Saint-Nom	01 34 61 82 05	◆ Saint-Rémy-lès-Chevreuse	01 30 47 05 00
◆ La Celle-les-Bordes	01 34 85 22 28	◆ Longvilliers	01 30 41 33 96	◆ Senlisse	01 30 52 50 71
◆ Cernay-la-Ville	01 34 85 21 35	◆ Magny-les-Hameaux	01 39 44 71 71	◆ Vieille-Eglise-en-Yvelines	01 30 41 16 13
◆ Châteaufort	01 39 56 76 76	◆ Le Mesnil-Saint-Denis	01 30 13 86 50	Villes-portes :	
◆ Chevreuse	01 30 52 15 30	◆ Milon-la-Chapelle	01 30 52 19 22	◆ Rambouillet	01 34 57 34 57
◆ Choisel	01 30 52 42 15	◆ Rochefort-en-Yvelines	01 30 41 31 06	◆ Voisins-le-Bretonneux	01 30 48 58 68

Le mot du Président

La conclusion d'un avenant au contrat de Parc avec la Région Ile de France, le département des Yvelines et l'Etat a permis de procéder aux ajustements budgétaires nécessaires pour permettre au Parc de mieux remplir ses missions et de les élargir dans de bonnes conditions.

Cet aspect de la vie du Parc, rarement évoqué, fait l'objet d'un article détaillé qui met en évidence un choix politique : la quasi totalité des moyens du Parc sont affectés soit à des dépenses d'investissement directement ou par l'intermédiaire des communes, soit à des dépenses de fonctionnement à caractère opérationnel comme par exemple le conseil aux communes ou l'éducation à l'environnement. Les frais de structure sont réduits au strict nécessaire.

L'opération programmée de l'habitat qui permet de moderniser les logements vétustes fait l'objet d'un autre article. C'est un succès et elle illustre parfaitement notre objectif d'efficacité : c'est l'équipe du Parc qui a monté le dossier et qui en assure le suivi en collaboration avec le Pact Arim, c'est le Parc qui en finance en partie la réalisation.

Il serait trop long de recenser ici toutes les missions remplies par le Parc, le mieux est de faire connaissance avec toute l'équipe en lisant l'article qui lui est consacré. Vous pourrez aussi faire connaissance avec les techniciens du Parc en participant aux nombreuses manifestations organisées d'ici l'été.

Pour finir, une ombre au tableau : la menace que fait à nouveau peser sur le territoire du Parc le projet de prolongement de l'autoroute A12 par le Mesnil Saint Denis et le vallon du Pommeret ! Un retour en arrière de 20 ans alors qu'ont été étudiées des solutions qui permettent de concilier protection des populations et protection de l'environnement. Force est de constater que le développement durable n'est encore qu'une belle idée, la défense de l'environnement est toujours d'actualité...

Yves Vandewalle
Conseiller Général des Yvelines
Maire de Lévis-Saint-Nom

Sommaire

Actualités _____ P4

Portrait _____ P5

Pierre Tornade : le rêve américain

Environnement _____ P6

Tout le monde à l'eau

Economie au quotidien _____ P8

L'artisanat d'art sur tous les fronts

Patrimoine _____ P10

Balade aux sources de la Rabette

Terroir _____ P12

Produire bio, le choix de deux céréaliers

Villages _____ P14

Du sur mesure pour vos travaux

Découverte _____ P16

Rencontre avec l'équipe du Parc

Echo-citoyenneté _____ P18

Jardiner avec la nature



Echo du Parc
janvier 2004 > mai 2004 n° 31

Directeur de la publication :
Charles-Antoine de Ferrières
Président de la commission
communication : Guy Poupart
Rédactrice en chef :
Virginie Le Vot
Comité de rédaction : Virginie
Le Vot, Patrick Blanc, Hélène
Dupont - Ont participé à ce
numéro : M. Adam, E. Aubert,
S. Bloch, M. Bourdoiseau,
G. Brice, D. Cambournac, M. Drici,
V. Dargery, C. Geronimi, J. Guyot,
L. Guilbot, D. Leroy, E. Lemonnier,
A. Lottin, A. Michel, P. Pedersen,
C. Reinaud, P. Rocher,
M. Vanderborgh, G. Vanwoorde,
H. Virlogueux

Pour l'équipe du Parc :
M.-L. Gaillard, S. Petit, O. Sanch,
F. Hardy, V. Pastor, G. Wolff,
N. Burgher.

Maquette : e.maginère.
Illustrations : B. Transinne
Impression sur papier sans
chlore : Imprimerie de Pithiviers.
Photographies : S. Perera -
Alizari, P. Pion, P. Blanc,
L. Pouyes, Diapotheque PNR, DR.

Parc naturel régional
Château de la Madeleine
Chemin Jean Racine
78472 Chevreuse cedex
Tél. : 01 30 52 09 09
contact.pnr.chevreuse@wanadoo.fr
www.parc-naturel-chevreuse.org

Quels moyens pour le Parc jusqu'en 2006 ?

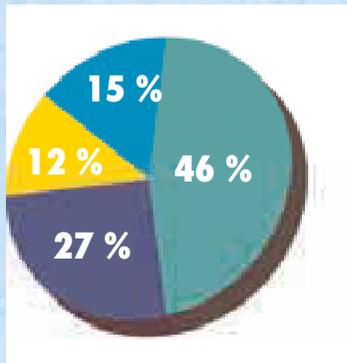
Le Parc vient de négocier les moyens qui lui seront nécessaires pour mener ses missions au cours des trois prochaines années.

En effet hormis la contribution des communes, l'essentiel des moyens financiers dont peut disposer le Parc naturel régional pour son fonctionnement et ses actions proviennent de la Région Ile-de-France, du Département des Yvelines et de l'Etat et sont contractualisés dans le cadre des Plans d'Etat. Le Contrat de Parc, négocié au titre du Plan 2000 - 2006, détaillait les actions et opérations qui seraient menées au cours des quatre premières années de ce plan et prévoyait de recourir à un avenant afin d'arrêter un programme prévisionnel d'actions pour la période 2004 - 2006.

Ce projet d'avenant, qui a fait l'objet d'un important travail de propositions et de négociations entre le Parc et ses partenaires financiers, a d'ores et déjà été adopté par la Région Ile-de-France et l'Etat, et sera très prochainement par le Conseil Général des Yvelines. Il précise les moyens qui seront accordés au Parc pour mener à bien ses missions et projets d'ici fin 2006.

Actions et investissements 2004 - 2006 :

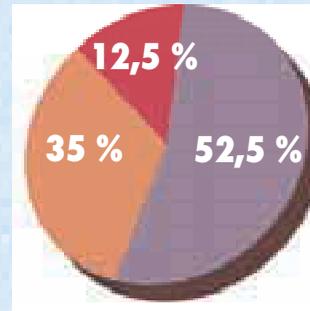
Pour ses actions (études et subventions) et investissements, le Parc pourra compter sur une contribution financière de ses partenaires à hauteur de 3.720.000 € (soit en moyenne quelque 1.240.000 € / an).



Ces moyens se répartissent suivant quatre domaines d'actions :

- Aménagement de l'espace, mise en valeur des patrimoines
- Développement économique
- Information, communication, sensibilisation
- Développement des outils de travail du Parc

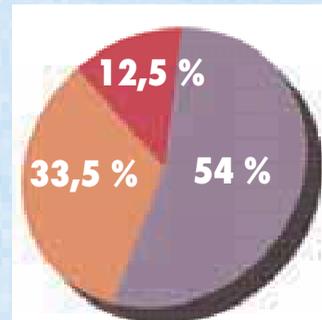
L'origine de ces moyens financiers pour les actions et investissements est la suivante :



- Région Ile-de-France : 1.950.000 €
- Département des Yvelines : 1.300.000 €
- Etat : 470.000 €

Fonctionnement 2004 - 2006

Pour son fonctionnement, le Parc pourra compter sur les participations annuelles suivantes :



- Région Ile-de-France : 531.000 €
- Département des Yvelines : 324.500 €
- Etat : 121.500 €

Rappelons aussi que la contribution annuelle des communes au fonctionnement du Parc s'élève à 3,05 € par habitant (pour les "Villes Portes", 0,76 € par habitant).

Un budget pour le territoire

Le budget 2004 du Parc a été adopté par le Comité syndical le 11 mars dernier.

Comme le présente le schéma ci-contre, près de 85 % des dépenses du Parc vont aux investissements et aux actions directes en faveur des communes et du territoire.

Dépenses 2004

7 295 014 €

[2 244 254 € ⁽¹⁾ + 5 550 760 € ⁽²⁾]

ACTIONS et INVESTISSEMENTS

Investissement	Actions Programmes ⁽³⁾
1 325 331 €	4 893 322 €
soit 18%	soit 67 %

FONCTIONNEMENT

Fonctionnement de la structure
1 076 361 €
soit 15 %

(1) exercice budgétaire 2004

(2) montant des opérations ou programmes votés dans le cadre de budget précédents et en cours de réalisation

(3) dont subventions aux communes

Le rêve américain

Pierre Tornade

Retiré de la scène depuis six ans, le célèbre acteur Pierre Tornade vit une retraite paisible au Mesnil-Saint-Denis, commune qu'il habite depuis près de 40 ans. Il y découvrit la maison de ses rêves, une demeure bien loin de l'habitat typique de la région, et d'où il eut plus d'une fois l'occasion de partir... en pyjama, sous les yeux étonnés de ses voisins !



Qu'est-ce qui a amené Pierre Tornade à s'installer au Mesnil-Saint-Denis ? Serait-il un enfant du pays, comme tous ces petits Mesnilois qu'il vient encourager chaque année lors de la fête des enfants organisée par l'association des commerçants de Champmesnil ? Serait-il "Haut Chevrotin" (pourquoi ne pas imaginer ce nom pour les habitants du Parc) ? Yvelinois ?

"Pas du tout, je suis originaire du Centre. Et nous voulions une maison américaine !"

Pourquoi une telle envie ?



J'habitais à Paris. Puis je suis parti trois ans aux Etats-Unis avec ma femme et ma fille. Nous avons été conquis par les petites maisons américaines simplement posées au bord d'une pelouse, sans fondation ni clôture. De retour en France, nous avons appris par hasard qu'un Américain construisait ce même type de maison au Mesnil-Saint-Denis. Nous y sommes allés et avons été les cinquièmes à acheter sur plan ! Il s'agissait de la première résidence de ce genre en France, c'était en 1965.

Vous avez vécu aux USA dans le cadre de votre carrière cinématographique ?

Nous jouions une pièce avec Robert Dhéry et toute la bande des Branquignols. Nous nous sommes produits à New York, à Broadway, puis une tournée nous a emmenés dans toute l'Amérique, en passant par Las Vegas, San Francisco, etc.

De nombreux films ont été tournés dans les communes du Parc, notamment au Mesnil-Saint-Denis ; vous avez certainement participé à plusieurs d'entre eux ?

Oui, d'ailleurs c'est ainsi que je me suis retrouvé à la clinique du Mesnil-Saint-Denis dans le plâtre ! Rassurez-vous, c'était pour une scène du film de Robert Lamoureux *Impossible n'est pas français*. J'ai également tourné ici *Le chevalier tempête*. Dans les environs, nous avons mis en boîte plusieurs épisodes de *Nestor Burma* avec Guy Marchand, en particulier aux Vaux de Cernay. C'était très agréable de tourner par ici !



Et cela devait être pratique d'habiter à proximité du lieu du tournage !

Bien sûr. *La 7^e compagnie*, que nous avons en partie tournée à Rochefort-en-Yvelines, m'a valu cette anecdote : s'habiller en militaire avec les bandes molletières était assez long, alors je sortais de chez moi en pyjama et pantoufles et conduisais ainsi jusqu'au lieu de tournage !

Que vous apporte le fait de vivre au Mesnil-Saint-Denis au-delà du choix d'une maison spécifique ?

Cela correspondait à l'époque au choix d'une vie à la campagne sans être trop loin de mon travail à Paris ; il n'y avait pas les problèmes de circulation d'aujourd'hui. Maintenant il faudrait que je parte à 15 h pour être sur les planches du théâtre à 20 h... J'ai préféré prendre ma retraite il y a 6 ans ! J'ai arrêté les *Nestor Burma* en 1998 et le théâtre en 1991 ; vous savez, je suis très vieux, j'ai 74 ans.



Ce n'est plus vieux 74 ans à présent !

D'accord, mais on est moins souple ! Je peux néanmoins encore profiter de cette région calme. Nous aimons marcher dans le jardin de Notre-Dame de la Roche à proximité de la maison, ou encore près du monastère de Saint-Lambert, aux Vaux de Cernay, ou sur le chemin de la Roche Couloir jusqu'au château de la Madeleine.

Participez-vous à la vie mesniloise, à ses différentes animations ?

Tous les ans, il y a un lâcher de ballons au mois de novembre pour que les mêmes envoient des lettres au Père Noël : la fête des enfants, c'est à peu près la seule chose que je fasse.

L'ancien maire Guy Lefébure, qui malheureusement vient de disparaître, m'était très sympathique. Il m'avait fait obtenir la croix de Chevalier du mérite en 1996. Elle m'a été remise par Guy Marchand au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à la mairie en compagnie d'une douzaine de complices du cinéma. Je préfère vivre discret. Les Mesnilois me connaissent ainsi et préservent ma tranquillité ! ■

Patrick Blanc

Tout le monde à l'eau

Mais qu'est-ce donc qu'une classe d'eau ? Un séjour durant lequel les sodas et jus de fruits sont bannis ? Une sortie où la pluie est de rigueur ? Un stage de canyoning ? Rien de tout cela vous l'aurez deviné ! La classe d'eau, c'est un dispositif proposé par l'Agence de l'Eau et relayé par la mission éducation du Parc. Il s'agit d'aider les écoles à découvrir localement les circuits de l'eau, les enjeux écologiques et les responsabilités partagées face à cette ressource précieuse.

Complément des cours traditionnels sur les quatre états de l'eau ou la géographie des fleuves, ce programme éducatif est basé sur l'échelle de proximité. Il vise à responsabiliser les élèves afin de mieux préserver les milieux aquatiques et la qualité des réseaux hydrauliques. Tout cela vous semble un peu théorique ? Pourtant cela se traduit très concrètement. Durant une semaine, les enfants vont alterner les visites, les ateliers pratiques et les rencontres d'acteurs locaux. Pour comprendre le cheminement de l'eau, ils vont la suivre à la trace : visite de station de captage, station d'épuration, observation autour des rivières sont autant de sorties qui illustrent le lien direct de ce parcours dans la vie quotidienne. La rencontre des différentes personnalités compétentes (Maire, administrations, agriculteurs, associations) sont aussi l'occasion pour les apprentis citoyens de comprendre où se situent les responsabilités de chacun.

Observer l'environnement local

Nous avons suivi les CM1 de l'école Saint-Exupéry de Magny-les-Hameaux, leur enseignante Mme Redslob, ainsi que Stéphane et Frédéric, de la mission éducation du Parc, au cours d'une de ces sorties de terrain. La Mérantaise qui coule en fond de vallée à deux pas de l'école sera

Quel est donc cet insecte ? Une larve de demoiselle (libellule) !



Comprendre les espaces écologiques liés à l'eau

un terrain d'observation privilégié pour découvrir la richesse des milieux naturels. Les élèves s'y rendent à pied en empruntant les chemins ruraux. En route, pour descendre à la rivière, ils prélèvent des échantillons de terre qui seront ensuite analysés. L'étape permet aussi d'observer le relief de cette vallée formée par le lent travail d'érosion opéré durant la période périglaciaire et lorsque la mer recouvrait cette partie du territoire. Si la mer a disparu depuis quelques millions d'années, les épaulements, les bottes et les cirés colorés donnent tout de même une ambiance de plage à cette procession. Arrivés sur les berges de la Mérantaise, la pêche miraculeuse peut commencer. Point de brochet, ni de truite dans ce modeste cours d'eau, mais une faune variée dont les enfants dressent l'inventaire. "Là, monsieur dans mon aquarium, un scorpion", se réjouit-on en aval. C'est une larve de libellule qui vient d'être capturée. En amont, on dénombre fièrement quatre épinochettes, avec leurs épines dorsales caractéristiques. Dans le groupe d'à côté, on est perplexe : les filets ont isolé un sujet que Stéphane appelle la larve d'éphémère nageuse, mais... "elle ne nage plus". L'eau fraîche de la rivière lui manque déjà et la douceur de l'air limite ses performances. Le gammare et la larve de tricophère à fourreau sont aussi de la partie. Manifestement, ce petit ru abrite une faune nombreuse et insoupçonnée. "C'est plein de bêtes mais on ne les voyait pas à cause des plantes". La callitriche et ses cheveux qui ondulent avec le courant offrent en effet un abri idéal pour les larves, petits poissons, coquillages et crustacés... Sur le chemin du retour, l'observation des arbres et des plantes du marais voisin conclut cette première phase de relevés. Retour en classe, chacun ôte ses bottes et retrouve sa place. La restitution peut commencer. Ce sont les échantillons de terre qui vont parler les premiers : sur le plateau, la terre collectée, une fois mélangée à l'eau,

Repères



Les classes d'eau sont proposées depuis 1987 par l'Agence de l'Eau Seine Normandie qui finance chaque projet à hauteur de 564 euros et fournit des outils pédagogiques. Le Parc, quant à lui, sert de relais local aux enseignants pour identifier lieux de visites et personnes ressources. Il propose aussi des maquettes et jeux éducatifs ainsi que des interventions thématiques sur l'entretien des rivières, le suivi de la qualité des eaux. Il propose aussi de découvrir les milieux naturels liés à l'eau, la place de l'eau dans le paysage ou l'histoire, et les gestes éco-citoyens. 8 classes ont été mises en place cette année.



forme une pâte collante. Cela confirme qu'une couche d'argile à meulière occupe la strate supérieure du relief. Une poignée de sable, ramassée plus bas, nous rappelle non pas la plage (encore elle) mais la présence, sur 50 à 70 m, de la couche des sables de Fontainebleau. Avec l'aide d'une élève, Frédéric va représenter au tableau une coupe géologique de la vallée creusée depuis des centaines de milliers d'années.

Comprendre l'écosystème

Un petit livret permet de répertorier la faune et la flore de la rivière et de ses abords. Les prises du matin sont vite identifiées. Pour les arbres, il y a l'aulne qui est le champion des marais. Il abonde le long des cours d'eau et remplit de nombreuses fonctions écologiques. Ses fruits assurent une pitance appréciée aux oiseaux, tel le tarin des aulnes. Ses racines robustes forment autant de remparts naturels contre l'érosion des berges. L'autre vedette des zones humides, c'est

▼ En classe, des livrets de jeu permettront d'évoquer les usages domestiques de l'eau



le roseau dont les longues tiges offrent aux oiseaux le gîte et le couvert. Le roseau aime avoir les pieds dans l'eau et la tête au soleil (toujours cette évocation des vacances !) et lorsque les arbres se sont trop développés, il disparaît. Le marais qui l'abrite fonctionne comme une véritable éponge : en période de fortes pluies ou d'inondations, il retient l'eau en surplus et limite ainsi les crues en aval. En cas de sécheresse, il restitue progressivement ses réserves d'eau et assure ainsi la survie des plantes poussant à proximité. C'est aussi une station d'épuration à lui tout seul, car les roseaux qui s'y développent captent les substances polluantes. Cette capacité de filtre lui vaut d'ailleurs d'être utilisé de plus en plus dans les stations d'épuration pour purifier les eaux usées. C'est pour toutes ces raisons que le maintien des zones humides est important et que le Parc engage des actions pour les préserver.

Pour faire le lien avec leur visite de la station d'épuration d'Elancourt et le circuit des eaux domestiques, un petit jeu de questions-réponses est proposé aux enfants. "D'où vient l'eau de votre robinet ?" De la rivière et ici de la Seine. "C'est ça qu'on boit à la cantine ?" s'étonne le premier rang. Naturellement, après avoir été pompée, l'eau est traitée avant



▲ Apprendre à identifier la faune variée pêchée dans la rivière



▲ Les rhizomes propagent à grande vitesse en détruisant des autres plantes

les plantes envahissantes pourrait à terme s'élargir à l'ambrosie (allergisante) et à la renouée du Japon.

d'arriver à nous. "Où partent les eaux de pluie qui ruissellent sur les gouttières et les trottoirs ?". "A la rivière", dans la plupart des cas. Autant dire que laver sa voiture au détergent dans la rue ou vider des pots de peinture revient à déverser des substances toxiques directement dans la rivière et à tuer flore et faune. Pour les eaux usées, on se souvient qu'elles sont en grande partie "nettoyées en station d'épuration avant de repartir à la rivière".

Agir aussi à la maison

Mais les gestes pour limiter la pollution et économiser cette ressource restent essentiels puisque tout part de la rivière et y retourne. Fermer le robinet quand on se brosse les dents, prendre une douche plutôt qu'un bain, récupérer l'eau de pluie pour arroser le jardin, sont autant de comportements individuels qui contribuent à la protection collective de ce bien commun. "Ça, je vais le dire à mon père !" souffle-t-on au fond de la classe. La suite des ateliers lui donnera sans doute encore de nouveaux arguments pour "éduquer ses parents". ■

Virginie Le Vot



N'est-elle pas séduisante, cette belle corolle d'un jaune éclatant qui ensoleille la mare ou le bord du talus ? Ne vous y laissez pas prendre, car il s'agit d'une véritable peste végétale, catégorie "plantes envahissantes", qui a tôt fait de coloniser les zones humides où elle s'installe, au détriment des autres végétaux et donc de la biodiversité. "Une jolie fleur dans une peau de vache" - on ne saurait mieux dire de cette colonisatrice d'origine américaine liée probablement au transport de peaux d'animaux. La Jussieu à grandes fleurs (*Ludwigia grandiflora* ou *Ludwigia uruguayensis*) a commencé par s'acclimater dans le Midi, avant d'entamer une remontée vers le nord de la France. Son port est tantôt érigé, tantôt prostré, elle affectionne les zones humides, mais peut s'accommoder de la sécheresse estivale. Pour les Parcs naturels régionaux de Camargue ou de Brière, elle est devenue un véritable fléau, difficile à éradiquer : seul l'arrachage manuel extrêmement minutieux permet d'éviter la dispersion des boutures et la contamination. Alerte en Haute Vallée de Chevreuse - on y a récemment découvert une première implantation.

Habitants ou promeneurs, prudence : si vous arrive un jour d'observer une jolie fleur qui ressemble à la Jussieu, n'y touchez pas mais contactez aussitôt la mission environnement du Parc qui viendra sur place établir un diagnostic. En parallèle, le Parc va conduire une action d'information auprès des jardineries. La lutte contre

Ils créent, fabriquent, restaurent, inventent, imaginent, réalisent. Savoir-faire, création originale et qualité sont les maîtres-mots de leur travail. Au-delà d'une activité économique particulièrement valorisante, les artisans d'art ont pris une place de choix dans la vie culturelle locale. Avec la complicité active du Parc, ils multiplient les occasions de se faire connaître. Ne manquez pas leur prochain rendez-vous au domaine d'Ors, les 12 et 13 juin.

Une vitrine au château de la Madeleine, l'expérience unique en France d'une artothèque d'artisanat d'art, une présence soutenue dans les expositions et manifestations locales, un rayonnement qui participe à la vie culturelle régionale... Les artisans d'art de la Haute Vallée de Chevreuse ne gardent pas les deux pieds dans le même sabot. Et, bien sûr, ce sont eux que le Parc a choisis pour créer et réaliser le trophée qui récompensera les vainqueurs de son premier Eco-trophée.

Une impulsion bienvenue

Favoriser l'activité économique et l'emploi local fait partie des objectifs du Parc qui s'est intéressé, entre autres, au secteur de l'artisanat d'art. A la mesure des résultats déjà engrangés et des nombreux projets en cours, on mesure le rôle tenu par la mission économique du Parc dans la valorisation de ces métiers d'exception, qui ne se limite pas aux aides financières accordées. En donnant l'impulsion, le Parc a créé une dynamique désormais relayée par les intéressés eux-mêmes. Tout a commencé par l'élaboration du répertoire des artisans d'art et surtout l'organisation d'une exposition locale annuelle, en juin. Pour ses deux premières éditions en 2001 et 2002, le choix d'un lieu d'exception, la fondation de Coubertin, a contribué à faire venir en nombre le public et apporté aux exposants notoriété et reconnaissance. Cerise sur le gâteau, en décembre 2002, des représentants de la Haute Vallée de Chevreuse et d'autres Parcs d'Ile-de-France, ont été invités à participer à une biennale prestigieuse, celle du Carrousel des Métiers d'Art au Louvre.

Repères

Exposition des Artisans d'Art

→ Moulin d'Ors à Châteaufort

→ 12 juin (de 14 à 21 h), et 13 juin 2004 (de 10 à 18 h).

→ 30 exposants répartis dans 8 salles - Entrée gratuite

→ Animations : démonstrations et ateliers dans la cour du Moulin, reportages filmés, jeu, accueil et restauration rapide assurés par une association humanitaire locale



"Les artisans d'art étaient très heureux : outre le catalogue et les expositions qui, évidemment, leur étaient bénéfiques, ils avaient appris à se connaître et perdu un peu de leur isolement et du sentiment qu'ils avaient parfois de leur impuissance", explique Hélène Virlogeux, une des deux restauratrices de tableaux installées en Haute Vallée de Chevreuse. "Mais le Parc ayant par ailleurs d'autres préoccupations, vint le jour où les artisans d'art décidèrent de constituer une association pour prendre le relais et poursuivre le travail entrepris", ajoute notre interlocutrice, devenue par ailleurs secrétaire et animatrice de cette association.

Dites AAArt !

AAArt, un sigle facile à retenir : l'Association des Artisans d'Art de la Haute Vallée de Chevreuse, constituée en juin 2002, regroupe à ce jour quelque vingt-six artisans d'art de spécialités très diverses, sur la trentaine recensée dans le Parc. Parmi eux, l'Echo du Parc vous a déjà présenté Pascal Berland, l'orfèvre-dinandier ou encore le trio de Musiquéchoppe. Impossible de citer ici tous les autres.

Main dans la main, l'association et le Parc multiplient les initiatives. Avec beaucoup d'enthousiasme pour convaincre. "Nous voulons montrer aux gens que c'est un travail intéressant et qu'on peut gagner sa vie avec ces métiers, il faut susciter des vocations chez les jeunes", plaide Hélène Virlogeux qui apprécie en premier lieu les retombées des expositions auprès du public. "Quand ils viennent nous voir, les gens comprennent ce qu'est l'artisanat d'art : un luxe qui n'est pas inaccessible, la qualité des objets domestiques qui fait la qualité de la vie. Ils voient que nous sommes intégrés à la vie quotidienne, attachés à un style de vie".

Essai réussi, on l'a vu. En 2003, Coubertin n'étant plus disponible, le Parc a proposé à l'AAArt d'accueillir son exposition à Châteaufort, au moulin d'Ors. "Un cadre magnifique qui convient particulièrement

bien à cette manifestation, mais c'était aussi un pari risqué et nous nous demandions si les visiteurs seraient au rendez-vous, compte tenu de l'éloignement et de la discrétion du lieu".

Essai transformé : charmés par le site et ravis de la diversité et de la qualité des œuvres présentées, 1 100 visiteurs ont admiré (et acheté) poteries, automates, broderies, étains, luminaires, porcelaine, peinture décorative, tapisserie d'ameublement, dinanderie, calligraphie, vitraux, sculptures de verre, de terre ou de bronze, textiles... Heureux, les 26 exposants professionnels qui les ont accueillis : dix-neuf artisans d'art du Parc ainsi que quelques invités (rencontrés au Carrousel du Louvre pour la plupart), dont cinq représentants des Parcs du Vexin et du Gâtinais.

On reprend la formule pour le cru 2004 qui s'annonce lui aussi excellent.

Aussitôt la date connue – les 12 et

13 juin – les adhérents de l'AAArt ont retenu leur place et les artisans d'art des autres Parcs naturels régionaux d'Ile-de-France ont de nouveau été invités.

Une vocation à rayonner

Pas question de se reposer sur ses lauriers, le calendrier est chargé et les projets se bousculent. Dès l'automne, plusieurs de nos artisans d'art vont participer aux Journées des Métiers d'Art à Paris,

Rassemblez des artisans d'art de la Vallée et vous obtiendrez... non pas ce curieux personnage mais une association dynamique ▼



▲ L'exposition annuelle est l'un des temps forts de l'association



Economie

Que fait le Parc ?

Eco-trophée 2004 : pourquoi pas vous ?

C'est une première en Haute Vallée de Chevreuse : entreprises, associations, communes, n'hésitez pas à participer à ce concours qu'organise le Parc, demandez vite un dossier de candidature et déposez-le avant le 15 juin.

Développer une activité économique de qualité tout en préservant l'environnement et la qualité de vie fait partie des missions des Parcs naturels régionaux. Alors qu'un Eco-trophée national sera organisé en 2005, notre Parc a décidé, cette année, de lancer ce concours qui récompense les initiatives économiques exemplaires.

Un jury désignera, l'automne prochain, un lauréat dans chacune des trois catégories retenues (petites entreprises, entreprises de plus de 10 salariés, associations-collectivités). Chaque lauréat se verra remettre un trophée, création originale du Parc, un prix (en numéraire ou sous forme de prestations touristiques) et pourra se prévaloir du titre de Lauréat du concours Eco-trophée 2004 du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

Le concours est destiné aux entreprises artisanales, commerciales, industrielles, touristiques, aux exploitations ou groupements agricoles, aux associations et aux collectivités. L'opération en projet ou déjà réalisée par les candidats doit être localisée sur le territoire du Parc ou des deux Villes-Portes. Eau, air, sol, milieu naturel..., elle peut concerner toute une palette d'applications ayant trait à l'environnement : réduction des différentes catégories de nuisances, mise en œuvre d'un nouveau processus, création d'un nouveau produit, gestion des déchets...

Artisans, commerces et services : mise à jour de l'annuaire

Une nouvelle édition est en préparation. Un questionnaire de mise à jour sera adressé aux entreprises qui figurent dans ce guide paru en 2001. Celles qui n'y sont pas répertoriées (les nouvelles entreprises, par exemple), sont invitées à se faire connaître et communiquer leurs coordonnées à Olivier Sanch.

Pour tout renseignement contactez Olivier Sanch
tél. 01 30 52 89 46 - e.mail : economie.pnr.chevreuse@wanadoo.fr

organisées par la SEMA (Société d'encouragement aux métiers d'art). Pour cette deuxième édition, les 15, 16 et 17 octobre à Saint-Rémy, les JMA bénéficieront d'un programme de communication nationale. Le rendez-vous suivant, du 8 au 12 décembre, est au Carrousel du Louvre, qui réserve un stand aux PNR d'Ile-de-France, avec le soutien du Conseil Régional et de la SEMA.

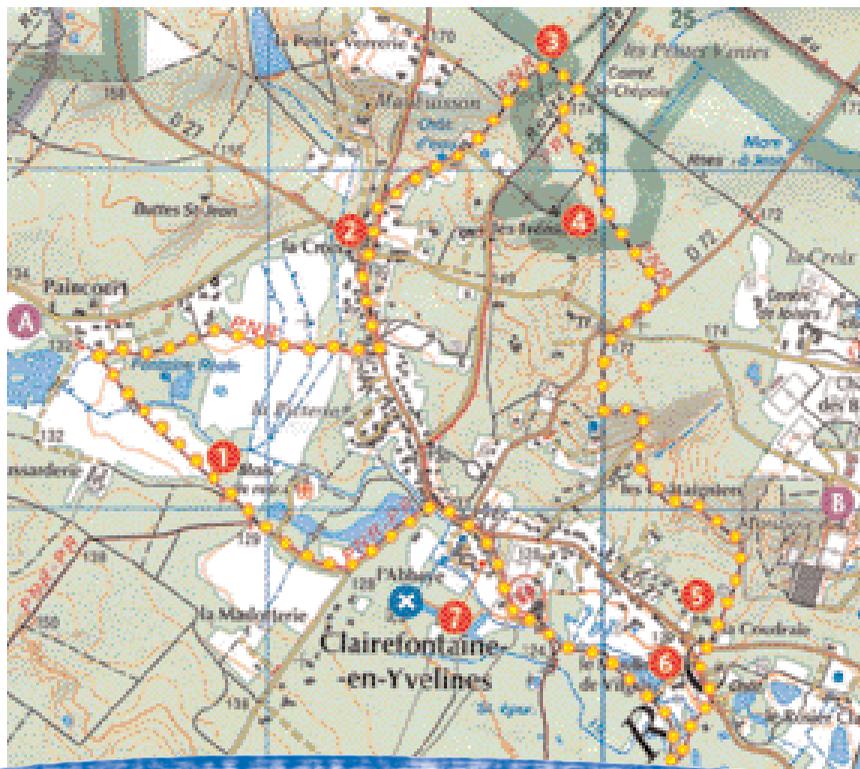
Par ailleurs, l'association travaille à mettre sur pied des animations locales : stages d'artisanat d'art à la Maison de Fer, expositions itinérantes dans les communes (un premier projet à Saint-Rémy-lès-Chevreuse est bien avancé).

Une dizaine de nos artisans d'art participent au lancement de l'artothèque que nous vous avons présentée dans le précédent numéro de l'Echo. A noter que le Parc s'apprête à signer une convention de partenariat avec la communauté de communes de Limours qui possède, de son côté, une artothèque d'artistes. Cela favorisera les échanges et permettra à un large public, entreprises ou particuliers, d'emprunter, tant des œuvres d'art que de beaux objets.

Ils ne sont pas très nombreux, nos artisans d'art, mais on n'a pas fini d'entendre parler d'eux et c'est tant mieux. ■

Hélène Dupont

L'origine du nom de Clairefontaine provient, comme on peut l'imaginer, d'une fontaine aux eaux claires. La clairière qui abrite la commune est baignée de plusieurs sources dont les eaux donnent naissance à la Rabette, affluent de la Rémarde. De la prairie de Paincourt à l'étang de Vilgris, sites parmi les plus beaux du Parc, promenons-nous à Clairefontaine-en-Yvelines !



Ce texte est extrait de l'une des 25 balades à lire dans le guide Dakota : Les plus belles balades du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. En vente à la Maison du Parc et en librairie.

Haut lieu de villégiature de la bourgeoisie, et très prisé des artistes dès le XIX^e siècle, Clairefontaine-en-Yvelines n'a pas attendu la Coupe du monde de football 98 pour se voir gratifier d'une grande renommée. L'étang de Vilgris et la prairie de Paincourt, par exemple, méritent d'être inscrits au registre des plus beaux paysages du Parc. Commençons par nous diriger vers la prairie et gardons l'étang de Vilgris pour la fin !

Garez-vous près du feu tricolore, sur la RD27, dans le centre du village. Dirigez-vous vers le croisement à gauche devant l'auberge : route de Sonchamp.

Quelques pas à peine et, déjà, un étang déploie à vos pieds ses charmes vert d'eau. Aux abords, un parc joliment paysagé et des bancs invitent à s'alanguir quelques instants pour apprécier la quiétude du site, la beauté d'essences arbustives variées, la patience communicative du pêcheur... L'idée d'une sieste, au retour, vous effleure, s'étendre dans l'herbe tendre... pourquoi pas !... Mais ce sera pour plus tard. La balade se poursuit à droite après l'étang, en direction de la résidence de retraite ; là, ce sera pour beaucoup plus tard !

Laissez celle-ci à votre droite et empruntez le petit chemin de terre en face. À quelques pas, la sente des Bonnes Femmes (SR6), vous tend les bras.

Comment résister à ce superbe petit chemin d'herbe bordé de buissons, de taillis, de roselières et, bien vite, d'une prairie humide **1** qui mène au hameau de Paincourt. Il se dégage ici une sensation bienfaisante de douceur, bercée d'une brise sous laquelle ondulent



▲ Le lavoir de l'étang de Vilgris

roseaux et fougères. En ce petit coin de paradis naissent plusieurs sources d'eau qui, de gouttelettes en gouttelettes, s'unissent et grandissent pour former le ruisseau de la Rabette. Au petit pont, le bois à droite abrite ladite Fontaine Réale aux eaux d'une grande limpidité. La commune, qui occupe une vaste clairière entourée de toutes parts par la forêt de Rambouillet, trouve ici son étymologie.

Dès que vous apercevez les premières maisons de Paincourt, bifurquez à droite par la sente de l'Orme. Entre roselières et près humides, vous rejoignez la RD27 que vous longez alors à gauche sur 200 m.

De belles demeures du XIX^e siècle, restaurées, s'offrent au regard du passant. Nous en apercevrons d'autres, plus somptueuses encore, tout à l'heure **5**.

Au croisement devant l'abribus couvert de chaume **2**, un panneau d'orientation du Parc devrait vous inciter à revenir vous balader sur d'autres itinéraires clarifontains ! Un édifice avec une croix donne son nom à cette placette équipée d'une fontaine d'eau potable fournie par le Parc et installée par la commune.

Suivez ensuite le chemin de la Grande Brèche (CR15). Au premier croisement à 150 m, prenez à droite le chemin des Frémillons et montez toujours tout droit sur environ 600 m.

Après les dernières propriétés, le bois devient plus sauvage et garde encore les traces de la tempête de l'hiver 1999 qui a fait des ravages, particulièrement dans les nombreuses pinèdes que compte Clairefontaine.

La Rabette



▲ L'impasse de Vilgris et ses vieilles demeures préservées

En haut du coteau ③, le panneau vert à la croisée de l'allée forestière vous confirme que le circuit de la Fontaine Réale se poursuit à droite. 100 m plus loin, au nouveau croisement, prenez à droite la Route des Vallées encadrée de parcelles d'exploitation sylvicole. Puis encore à 100 m à gauche.

Dans ces sous-bois aérés, les fougères s'épanouissent sous de majestueux chênes. Aux odeurs d'humus, de fruits sauvages et de champignons se mêle la note dominante et enivrante des pinèdes en replantation ④. Le pied foule ici un mélange de sable et de terre, un sol propice aux conifères.

Quittez le chemin de Rochefort à Vieille-Église (CR 20) pour emprunter à droite la RD72 jusqu'au croisement. Engagez-vous, en face, dans l'étroite sente des Bruyères (CR 9). Le sentier se faufile entre deux grillages sur près d'un kilomètre. Au croisement avec le cul de sac d'une voie communale, la petite sente continue son parcours tout droit. À 100 m, le chemin se divise : prenez à gauche.

À l'époque gallo-romaine, les vignes recouvraient les coteaux de Clairefontaine, aujourd'hui occupés de bois et de vastes domaines tel celui de Montjoye, propriété de la Fédération française de football, que contourne la sente jusqu'à la route.

La commune abrite un nombre exceptionnel de châteaux privés, de construction plus ou moins récente, tels Saint-Rémy-des-Landes, Maubuisson, La Voisine (ou Château Ricard), Les Bruyères, Le Mesnil. Au XIX^e siècle, la bourgeoisie parisienne fit bâtir ici d'élégantes demeures de campagne ⑤. Plusieurs artistes séjournèrent également à Clairefontaine : le verrier Lalique, le compositeur Rachmaninov, le sculpteur Falguière, le dessinateur humoristique Emmanuel Poiré, plus connu sous le nom de Caran d'Ache...

Pratique

I À mi-chemin entre Rambouillet (N10) et la sortie Longvilliers sur l'A10, Clairefontaine se situe sur la RD27.

P Le parking est près du feu tricolore devant l'auberge, au centre du village.

⌚ 2h30 permettent d'apprécier largement cet itinéraire. Prévoyez davantage (et un chapeau !) si vous succombez à l'envie d'une sieste au bord de l'un des étangs !

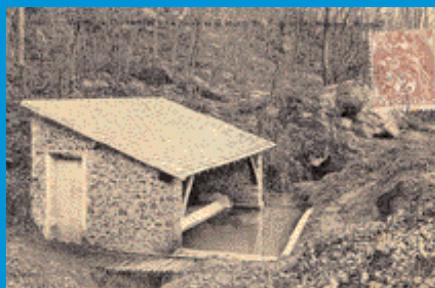


Patrimoine

Que fait le Parc ?

La Source aux Fées

Un chantier enchanté



▲ Le lavoir dans son état initial au début du siècle

Cure de jouvence à Saint-Forget ! La Source aux Fées sera en chantier à partir du mois d'août. La première phase des travaux se déroulera sous la direction de l'association **Rempart**, en partenariat avec le Parc et la commune. **Rempart** réunit des bénévoles locaux et

internationaux et les initie à la restauration de patrimoines bâtis, naturels ou archéologiques, en France comme à l'étranger.

L'esprit d'équipe, la volonté de participer à une réussite commune, voilà les motivations de cette association agréée par les ministères de la Culture, de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de l'Écologie.

Pour suivre un stage de taille de pierre, d'archéologie, de relevés, de menuiserie, de forge, de vitrail, pour participer à un chantier : une abbaye, une locomotive... ou la Source aux Fées, contactez **Rempart** au 01 42 71 96 55 ou consultez le site www.rempart.com.

▼ L'étang de Vilgris



Traversez la petite place triangulaire garnie d'une fontaine désaltérante, suivez la RD29 à gauche sur 150 m puis à droite le chemin d'herbe (CR 6) bordé de taillis et de frênes.

Un petit pont de pierre, tel un dolmen, enjambe la Rabette, filet d'eau claire d'à peine 1,50 m de large.

Contournez ensuite le grillage, toujours à droite, jusqu'à l'étang de Vilgris ⑥.

L'envie d'une sieste, cette fois-ci en compagnie des canards, près du lavoir, vous revient à l'esprit... Loin de la route, loin de tout, le site se définit en un mot : sublime ! Il est le bouquet final de cette balade.

Après avoir longé la Rabette et le plan d'eau, le retour s'effectue par la sente de l'Essart (SR 3).

En rejoignant votre point de départ, vous noterez l'originalité architecturale de la mairie ⑦ : sa tour, son clocher et son coq perché sur un monolithe. Peu après, une entrée situe l'abbaye Notre-Dame de Clairefontaine, un ancien monastère fondé en 1100 et occupé jusqu'en 1996 par les sœurs dominicaines. ■

Patrick Blanc

Sur le plateau de Cernay et de La-Celle-les-Bordes, Christophe Vallon et Rick Vandooren sont passés l'un après l'autre à une culture biologique, en 2001 et 2002. Cela tombe bien, ils sont voisins et travaillent ensemble ! Cette année, la récolte de Christophe aura droit au label AB, tandis que celle de Rick restera pour encore un an sous le statut transitoire de la conversion. Les promesses se concrétisent. Une expérience qui mérite d'être suivie et encouragée.



A lors que la notion de développement durable met aujourd'hui plutôt l'accent sur une agriculture raisonnée pour succéder à l'agriculture productiviste de l'après-seconde guerre mondiale, c'est dans une autre voie que se sont engagés ces exploitants. Tous deux ont décidé de se consacrer entièrement au bio qu'ils trouvent "plus proche de la nature et bien ancré dans les valeurs du terroir". D'où leur est venue cette envie de se convertir à la culture bio ? C'est Christophe qui en a pris l'initiative : "La PAC*, le système

des prix, la réglementation de plus en plus contraignante, la résistance croissante des plantes aux herbicides, bientôt les OGM*... Bref, j'éprouvais un sentiment croissant de "ras le bol" pour le système conventionnel et une attirance pour le bio. Des idées se sont s'installées... Et c'est petit à petit, après la tempête de 99 que le déclic est venu", raconte-t-il. Rick lui a emboîté le pas, confiant en l'avenir : "Tout ce qui est marqué terroir, en plus de l'image dont jouit le bio auprès des consommateurs, ne peut être que bon".

▼ Le compost, un engrais naturel et non polluant utilisé pour enrichir les sols



Repères

Petit précis d'agriculture bio

- **Un principe** : la production agricole est envisagée dans sa globalité, depuis le producteur jusqu'au consommateur, en respectant la complexité des équilibres naturels.
- **Des règles** : interdiction totale des engrais, insecticides et pesticides chimiques à tous les stades de la production. Interdiction des OGM*. Certains produits de traitement issus de substances naturelles végétales, minérales et organiques sont toutefois tolérés (sels de cuivre ou de soufre, insecticides à base de roténone et pyréthrine, guanos, algues, dolomies et scories, compost de déchets verts, fumier d'élevages bio...).
- **Des normes** : un cahier des charges établi et accepté au niveau de l'Europe fait l'objet de déclarations pour chaque pays. De nombreux contrôles sont effectués chaque année chez les producteurs et les transformateurs par des organismes certifiés.
- **La conversion des exploitations**. Compte tenu de la rémanence des produits chimiques dans le sol, il faut deux à trois années de reconversion avant que les agriculteurs puissent obtenir la certification.
- **La commercialisation des produits de l'agriculture bio**. Trois types d'étiquetage : produit en reconversion vers l'agriculture biologique, produit issu à 70 % au moins de l'agriculture biologique, produit issu à 95 % au moins de l'agriculture biologique. Seuls les produits appartenant à la troisième catégorie reçoivent la certification AB.
- **Le label AB**. Cette marque, propriété du ministère de l'Agriculture, permet aux consommateurs de mieux identifier les produits bio.



A contre-courant ?

Les experts chiffrent à plus de 20 % par an l'augmentation de la demande des consommateurs. Une évolution des comportements alimentaires qui avait conduit le ministère de l'Agriculture à mettre en place, fin 1997, un plan pluriannuel de développement pour favoriser les conversions d'exploitations vers l'agriculture biologique et à tabler sur 2 000 conversions d'exploitations par an, pour atteindre 25 000 producteurs bio en 2005 sur plus d'un million d'hectares. Mais il y a loin de la volonté politique aux réalités : moins de 300 exploitations reconverties en agriculture biologique en 2003 ! Résultat, avec moins de 1.8 % de terres cultivées en bio, toutes productions confondues, contre environ 10 % en Italie, Allemagne ou Autriche, la France, qui était pionnière en 1970, n'occupe plus que la 13^e place européenne et le 25^e rang mondial des producteurs bio. Dans ce contexte agricole peu encourageant, il fallait une certaine audace pour se lancer.

deux céréaliers

A quoi donc ressemble un champ bio, peut se demander le profane, et en quoi peut-on le distinguer d'une culture dite conventionnelle ? Voici quelques indices, qui ne suffiront peut-être pas à faire de vous un observateur accompli, mais vous aideront à comprendre qu'on ne cultive pas la terre de la même façon. Première piste, au printemps, dans les cours de ferme ou au milieu des parcelles des exploitations bio, vous verrez s'élever d'énormes tas de compost (une matière inerte qui ne produit pas de jus polluants, comme le fumier) qui jouent à ressembler à quelques terrils tout droit descendus des plaines du Nord, avant d'être épandus en été, une fois les récoltes faites. Deuxième indice, dès la levée des semis, vous pourrez mesurer un espacement entre les rangs plus grand qu'en agriculture conventionnelle : c'est indispensable pour faciliter le désherbage mécanique, seule méthode utilisée pour maintenir propres les cultures. En effet, l'agriculture biologique bannit les herbicides et autres produits de traitement, tout comme les engrais chimiques. Ainsi, vous ne verrez jamais en action un tracteur muni de larges rampes d'épandage.

Un retour à la charrue

"Cela faisait une dizaine d'années que nous pratiquions le semis sans labour, qui s'accompagne de l'utilisation de désherbants sélectifs. Nous avons dû revenir à la charrue, pour préparer les sols, et mettre en place un désherbage mécanique des cultures". La conversion au bio nécessite d'importants investissements, que se sont partagés Christophe et Rick, soutenus par leur Contrat Territorial d'Exploitation respectif. *"Après la motivation personnelle, la deuxième chose qui a compté dans notre décision est l'aide à l'investissement dont nous avons bénéficié, pour assurer la viabilité de nos exploitations".*

Là où une exploitation céréalière conventionnelle alterne généralement trois cultures (blé, orge ou féverole, colza, par exemple), l'agriculteur bio doit pratiquer une plus grande rotation des cultures et jouer sur les associations au niveau des parcelles, pour limiter le risque des maladies spécifiques. *"En additionnant nos parcelles, soit 240 hectares au total, nous pouvons pratiquer un assolement un peu plus long et plus diversifié, tant en culture d'hiver que de printemps, avec davantage de légumineuses, ainsi que du trèfle en jachère. C'est aussi un moyen de travailler sur un circuit un peu plus court",* précisent-ils.

Nouveaux débouchés

"En nous engageant dans la culture bio, nos débouchés ne sont plus les mêmes. Nous pourrions devenir fournisseurs du pain bio d'Ile-de-France actuellement en projet", pensent-ils et, en attendant, c'est auprès de différentes coopératives spécialisées (notamment en Bretagne) qu'ils commercialisent leurs productions. Celles-ci sont tantôt destinées à l'alimentation humaine (le blé surtout, des féveroles exportées en Egypte, les huiles), tantôt réservées à l'élevage (le maïs, les tourteaux de tournesol ou de colza).



▲ Un écart plus grand entre chaque rang de semis pour permettre le désherbage mécanique et limiter l'usage de produits chimiques

Terroir



Que fait le Parc ?

Une incitation au regroupement du petit foncier forestier



Omniprésente en Haute Vallée de Chevreuse, la forêt occupe 40% du territoire du Parc. Environ 20% de grands propriétaires, collectivités (Etat, département, région) et grands domaines privés se partagent les quatre cinquièmes des surfaces boisées. Le reste, notamment sur les coteaux, ainsi que dans les fonds de vallée qui se sont spontanément boisés, est largement morcelé entre

un grand nombre de petits propriétaires, dont certains, faute d'y trouver un intérêt économique réel, n'assurent plus aucun travaux d'entretien. Résultat, de nombreuses parcelles n'entrent pas dans des plans de gestion forestière.

Pour soutenir un regroupement foncier raisonné, le Parc a mis en place un nouveau dispositif en faveur des propriétaires forestiers qui souhaiteraient acheter de petites parcelles (valeur limite fixée à 4 500 €), en allégeant le coût des charges notariales liées aux mutations. Ce programme exclut toutefois les zones de grande richesse écologique ou les "couloirs biologiques".

Il s'agit d'une aide forfaitaire, modulable en fonction du nombre de parcelles acquises, allant de 230 € pour une parcelle à 770 € pour cinq parcelles et plus, appartenant au même vendeur.

Cette aide est exclusivement réservée aux propriétaires forestiers qui agrandissent ainsi une unité de gestion forestière et s'engagent à maintenir durablement le regroupement opéré... Il n'y a pas de date limite pour déposer un dossier. Celui-ci, simple à constituer, est subordonné à l'obtention d'un conseil sylvicole, réalisé (gracieusement) par le CRPF (Centre régional de la propriété forestière), et d'un conseil écologique et paysager réalisé par le Parc. Prendre contact avec la mission *milieux naturels/environnement*.

Il est encore trop tôt pour dresser un bilan de leur conversion, qui doit prendre en compte l'ensemble des atouts et des points négatifs. D'un côté, les économies sur les traitements (produits chimiques, carburants et temps) et des prix de vente plus attractifs. De l'autre, certaines tâches plus longues à effectuer (le désherbage mécanique) et des rendements inférieurs de 10 à 30 %, selon les cultures. "En s'organisant bien, on n'a pas plus de travail. Après la période délicate de conversion, dès cette année, on aura moins d'heures de tracteur", ont-ils déjà constaté. Un bilan personnel

qu'ils jugent positif auquel s'ajoutent, bien sûr, les avantages pour l'environnement et la nature. ■

Hélène Dupont

Informations techniques Ghyslaine Wolff

* PAC (Politique agricole commune),
**OGM (Organismes génétiquement modifiés)

Des aides financières, un conseil gratuit d'architectes, un suivi personnalisé de chaque projet, avec l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, le Parc propose aux habitants, propriétaires ou locataires, des solutions adaptées aux besoins de chacun pour restaurer leur logement.

Pas toujours facile de trouver le budget nécessaire pour faire des travaux, pourtant essentiels au confort de votre habitation... Pas évident non plus de choisir les bons matériaux, à la fois d'un bon rapport qualité/prix et adaptés aux caractéristiques architecturales du bâti... C'est donc pour aider les particuliers à résoudre cette double problématique que le Parc a mis en place un dispositif de conseils personnalisés et de subventions, l'OPAH. Au terme des trois années de l'opération (de 2002 à 2004), le Parc compte avoir ainsi contribué à l'entretien du patrimoine bâti. Ses interventions dans des situations d'insalubrité, pour des mises aux normes, ou des réhabilitations visent aussi à inciter des propriétaires à développer l'offre locative, insuffisante dans la région.

Pour illustrer le type d'aides que vous pourriez solliciter si vous habitez l'une des 18 communes* du Parc qui participent à l'OPAH, nous avons suivi trois projets différents.

Les propriétaires bailleurs d'un logement et d'un local commercial à Chevreuse sont venus en mairie déposer leur demande de travaux.



▲ Avant et après travaux : les fausses fenêtres rééquilibrent le dessin de façade et le décor est restitué par les contrastes de couleur ▼



Repères



Quelle aide vous apporte l'OPAH ?

- Conformément aux objectifs de la charte du Parc qui prévoit de contribuer à développer la qualité architecturale et la préservation du patrimoine bâti, le Parc peut vous aider dans vos projets.
- Le Pacte Arim recherche pour vous tous les financements possibles et vous aide à constituer votre dossier.
 - Un architecte du CAUE vous conseille en amont pour le ravalement de votre façade.
 - Dans les communes de Bonnelles, Cernay-la-Ville, Châteaufort, Chevreuse, Le Mesnil-Saint-Denis, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, selon la localisation et la qualité architecturale de votre façade, un conseil plus approfondi peut être assuré pour votre ravalement par un architecte spécialisé dans le bâti ancien.
- Tous ces appuis techniques sont gratuits. Ils sont financés par le Parc et les communes.
- Les aides financières sont apportées en proportions variables essentiellement par l'ANAH, les communes, et le Département.

La commune les a alors informés des possibilités offertes dans le cadre de l'OPAH. "Notre budget était déjà bouclé donc les aides financières n'étaient pas le point essentiel", précise le couple. "Par contre, le conseil approfondi d'un architecte pour restaurer la façade de notre vieille demeure nous a semblé très intéressant : située en plein centre-bourg, notre maison date du XVI^e siècle pour la partie principale, même si on a trouvé quelques vestiges du XII^e siècle, notamment d'anciens souterrains. Au XIX^e siècle, la maison devient un relais postal mais le calcul des impôts étant basé... sur le nombre de fenêtres, des ouvertures sur la rue ont été tout simplement bouchées. Avec toutes ces évolutions historiques, ça n'était pas facile de savoir quel parti pris architectural retenir. C'est là où l'intervention d'un spécialiste s'est avérée fort utile et nous avons judicieusement modifié le projet initial."

Un conseil personnalisé

L'architecte Laurent Pouyes nous explique la rénovation qu'il a proposée au propriétaire : "Au cours de ma première visite, j'ai fait un état sanitaire du bâti puis j'ai observé les caractéristiques de la demeure

VOS TRAVAUX

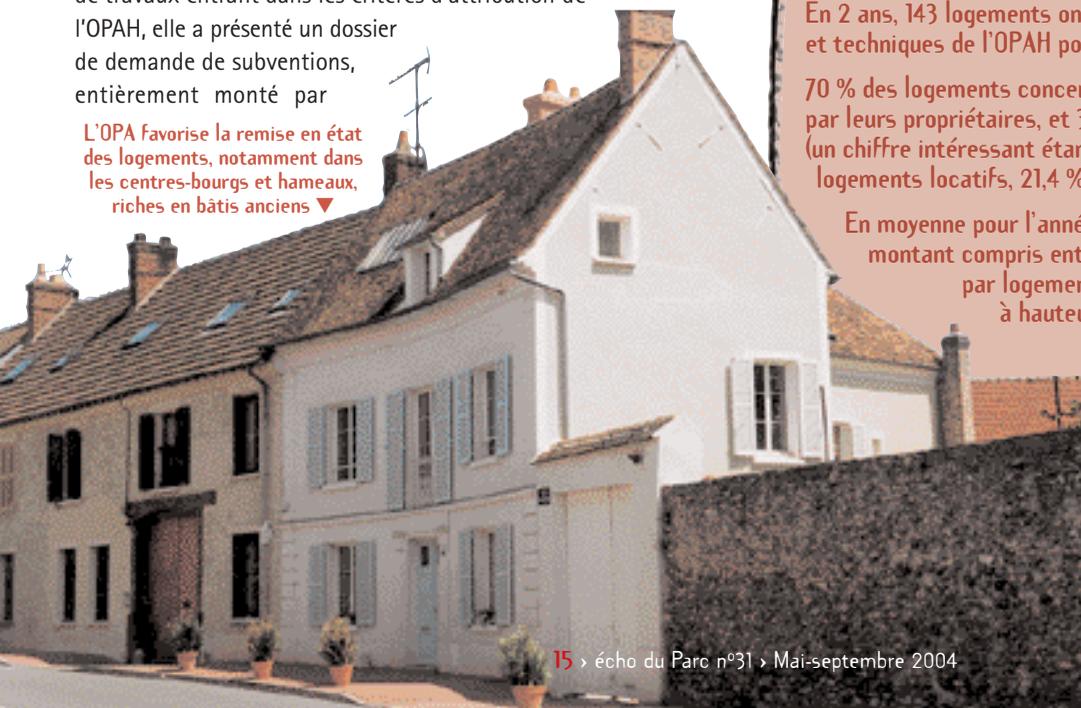
et de son environnement. De nombreux détails historiques méritaient d'être valorisés. D'autres, que j'ai retrouvés sur des cartes postales anciennes, avaient disparu (la modénature, le porche au-dessus de la porte d'entrée). Sans reconstruire à l'identique, car l'architecture doit continuer d'évoluer et d'inventer, j'ai suggéré d'évoquer cette identité historique en jouant sur la couleur. En tons clairs, nous avons redessiné d'anciennes fenêtres obstruées et le porche d'entrée, puis pour contraster, nous avons appliqué sur le reste de la façade une couleur plus soutenue avec un enduit à la chaux, ocre rouge. Cela met en valeur le bâti ancien tout en apportant une touche de modernité... si l'on peut dire, car les couleurs vives étaient déjà très utilisées au Moyen-Âge. Cette maison colorée donne maintenant une ligne de vue intéressante dans la perspective de la rue". Les propriétaires sont également enchantés du résultat : "Après 6 mois de travaux et avec les visites régulières de M. Pouyes, nous avons un rendu très réussi." Le conseil de l'architecte a été pris en charge par le Parc et la commune, pour ses travaux, le propriétaire a obtenu une subvention totale de 10,8 %.

Des subventions importantes

Quelques kilomètres plus loin, au Mesnil-Saint-Denis, un autre propriétaire a aussi trouvé, grâce à l'OPAH, une solution adaptée à sa situation. "C'est le bulletin municipal qui m'a appris l'existence de ces aides. Nous avions le projet de changer toutes nos fenêtres pour avoir du double vitrage et mieux isoler notre habitation. Mais le budget pour l'ensemble était difficile à réunir. Quand j'ai découvert cette opportunité, j'ai pris contact immédiatement. Et là, tout a été très vite. Catherine Leroux, du Pact Arim**, s'est déplacée très rapidement pour estimer le fondement de notre demande de subventions. Elle a ensuite monté pour nous le dossier qui a été instruit efficacement. En un mois et demi - le même délai que pour fabriquer nos fenêtres ! - nous avons eu l'accord de financement qui, compte tenu de nos revenus, a pu s'élever à 52,6 % du montant des travaux (11 379 €). Sans cette aide, il est clair que nous n'aurions pas pu tout faire".

Autre situation à Levis-Saint-Nom, une famille voulait installer un chauffage central au gaz de ville pour améliorer le confort thermique de sa maison et réduire ses dépenses énergétiques. Là encore, ce type de travaux entrant dans les critères d'attribution de l'OPAH, elle a présenté un dossier de demande de subventions, entièrement monté par

L'OPA favorise la remise en état des logements, notamment dans les centres-bourgs et hameaux, riches en bâtis anciens ▼



Villages

Que fait le Parc ?

Mieux maîtriser les énergies

Besoin d'un conseil ? Vouloir réduire ses factures, adopter un geste citoyen, contribuer à diminuer les pollutions énergétiques, remplacer son système de chauffage... Pour toutes ces demandes, l'Agence locale pour la maîtrise des énergies vous accueille et vous propose des solutions, voire des pistes de subventions. Trois permanences mensuelles sont proposées pour les communes du Parc. L'une au château de la Madeleine à Chevreuse le 1^{er} vendredi du mois, de 14h à 16h. L'autre au château-mairie du Mesnil-Saint-Denis le 4^e mercredi de chaque mois de 15h à 17h et la dernière à Magny-les-Hameaux, les 1^{er} vendredi (10h à 12h) et 3^e mardi (14h à 16h) du mois. Renseignements au 01 30 47 26 41.

Catherine Leroux et obtenu le financement à hauteur de 48 % de son installation qui a coûté 10 809 €.

2004 dernière année de l'OPA

Vous ne vous êtes pas reconnu dans ces trois exemples de projets ? Ce n'est pas un problème, car chaque dossier soutenu par l'OPAH est différent des autres. D'autres types de travaux peuvent faire l'objet d'une aide : mise aux normes (électricité, isolation, assainissement), sorties d'insalubrité, réhabilitation (toiture, huisseries extérieures, maçonnerie, adaptation au handicap ou à l'âge), ravalement... 2004 est la dernière année de l'OPAH et les ultimes dossiers doivent être instruits avant le 31 décembre 2004. Alors, si vous souhaitez effectuer des travaux d'amélioration de votre logement, prenez contact rapidement avec :

Catherine Leroux au Pact Arim: 01 39 07 82 53

* les 18 communes participantes : Auffargis, Bonnelles, Bullion, La Celle-les-Bordes, Cernay-la-Ville, Châteaufort, Chevreuse, Choisel, Clairefontaine-en-Yvelines, Dampierre-en-Yvelines, Lévis-Saint-Nom, Magny-les-Hameaux, Le Mesnil-Saint-Denis, Milon-la-Chapelle, Saint-Forget, Saint-Lambert des Bois, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Senlis.

** association mandatée par le Parc pour accompagner les particuliers dans leurs projets

Un bilan encourageant pour l'OPAH

En 2 ans, 143 logements ont bénéficié des aides financières et techniques de l'OPAH pour des travaux de réhabilitation.

70 % des logements concernés sont des logements occupés par leurs propriétaires, et 30 % sont des logements locatifs (un chiffre intéressant étant donné la faible part des logements locatifs, 21,4 %, sur le territoire du Parc).

En moyenne pour l'année 2003, les travaux, d'un montant compris entre 4000 € et 20 000 € par logement ont été subventionnés à hauteur de 25 % à 50 %.

Ces travaux sont, pour 64 %, des travaux de réhabilitation classique (toitures, menuiseries,...), pour 14 % des travaux de remise aux normes (chauffage, isolation, électricité...) et pour 16 % des ravalements.

Découverte

Rencontre avec l'équipe du Parc

Education à l'environnement et aux patrimoines

Mission :

Contribuer à une prise de conscience des richesses naturelles et culturelles du territoire, et des responsabilités de chacun pour les préserver.



Actions :

- Accompagnement et appui aux projets pédagogiques des enseignants (soutien pédagogique, technique et documentaire).
- Interventions en milieu scolaire (primaires et collèges) sur les patrimoines (naturels et culturels) des communes du Parc.
- Organisation de classes découvertes au centre d'initiation nature des Hauts-Besnières (séjour d'une semaine ou mini-séjour).
- Soutien aux "Classes d'eau" (partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie).
- Création et mise à disposition d'outils pédagogiques.
- Animations pour groupes constitués (enfants/adultes) autour du château de la Madeleine, des sentiers découvertes de Maincourt et des Maréchaux, et d'événements tels que "la nuit de la chouette", "les journées mondiales des zones humides", "les journées du patrimoine".

Au 1^{er} plan : **Frédéric Pouzergues**, chargé de mission, **Benjamin Cristini**, **Anne Le Rouge** et **Stéphane Loriot**

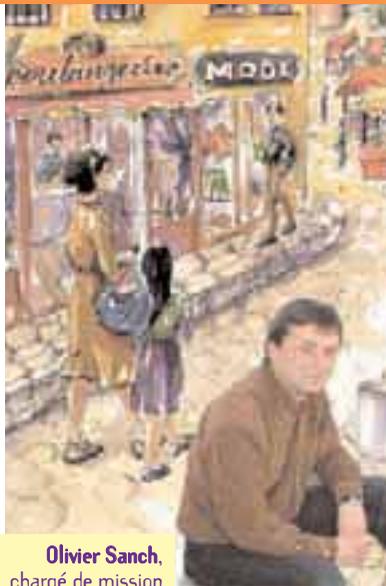
Au 2^e plan : **Daniel Daudigny**, gardien du CIN-accueil des scolaires et randonneurs

Développement économique

Mission :

Soutien aux commerces et développement équilibré des activités locales pour maintenir un territoire vivant.

Actions :



Olivier Sanch, chargé de mission

- Conduite d'une Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC) - aides financière et technique - avec 74 subventions accordées depuis 3 ans (420 000 € de subventions pour 2 500 000 € d'investissements privés).
- Accueil et accompagnement de porteurs de projets (50 projets/an) et aide à l'implantation (bourse aux locaux sur internet).

- Valorisation des métiers de bouche ou de l'artisanat d'art (concours culinaire, exposition des artisans, journées des métiers d'art, salon des métiers d'art du Carrousel, artothèque...).
- Incitation à la prise en compte de l'environnement (pré-diagnostic environnementaux, opération de modernisation des Cafés-Hôtels-Restaurants, éco-trophées...).
- Interventions pour le développement du haut débit.
- Étude pour la création de locaux d'activités intercommunaux.
- Appui aux projets communes/associations de commerçants.

De droite à gauche : **Bernard Rombauts**, **Delphine Lemaistre**, et **Marie-Laure Gaillard**, chargés de mission



Milieus naturels/environnement

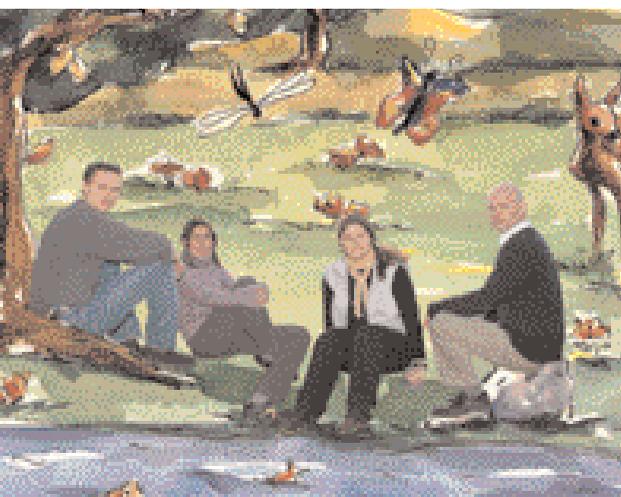
Mission :

Préserver la diversité des milieux naturels et la fonctionnalité des écosystèmes, améliorer la qualité de l'eau.

Actions :

- Inventaires de la faune, de la flore et des milieux naturels.
- Restauration et plan de gestion des sites les plus sensibles (mares, zones humides, fonds de vallées). Proposition de gestion des espaces naturels sensibles (propriétés des communes ou du Département). 75 % du territoire du Parc sont ainsi classés et mieux protégés.
- Gestion d'un cheptel de bovins Highland Cattle introduit en fond de vallée pour l'entretien des prairies.

- Protection des espèces menacées (chouettes, amphibiens, chauves-souris).
- Travaux de restauration et d'entretien des rivières et zones humides pour améliorer la qualité de l'eau, lutter contre les inondations et préserver ces espaces de grande valeur écologique.
- Élaboration et animation des contrats de bassin en concertation avec les communes, syndicats de communes et organismes financeurs (pour les rivières, les zones humides, l'eau potable, les eaux usées, les eaux pluviales).
- Assistance conseil/aide aux projets des communes et des particuliers en matière de milieux naturels, d'espèces animales et végétales, et de toute problématique environnementale.



De droite à gauche : **François Hardy**, chargé de mission, **Sophie Petit**, **Virginie Pastor**, **Alexandre Mari**

Pour mener les actions du Parc, que nous vous présentons régulièrement dans l'Echo, les élus s'appuient sur une équipe qui, tout au long de l'année, se rend sur le terrain, rencontre les acteurs locaux, analyse et conseille, propose des interventions afin de mettre en œuvre les objectifs de la Charte et les orientations arrêtées par le Comité Syndical. La présentation qui suit détaille, par mission, la nature et la diversité des projets menés par cette équipe de passionnés au service du territoire et de ses habitants.



Communication/ tourisme/culture

Mission :

Faire connaître le territoire, fédérer les habitants autour du projet de Parc et favoriser le tourisme nature/culture

Actions :

- Édition de supports d'information et de sensibilisation (Echo du Parc, guides, site internet, dépliants thématiques, affiches, cartes postales, objets...).
- Organisation d'événements pour valoriser le territoire (fête des fermes, cinéma de plein air, baladobus, journées du patrimoine, rallye pédestre...) en partenariat avec les acteurs locaux (communes, associations et professionnels participent aux divers groupes de travail).
- Accueil/information des visiteurs au château de la Madeleine (ouvert 7 jours sur 7),
- Diffusion de l'information dans les lieux publics et relations avec la presse.
- Soutien aux projets pour améliorer les structures d'accueil dans le Parc (chambres d'hôtes, Maison du tourisme et du vélo à Saint-Rémy-lès-Chevreuse...).
- Patrimoine et culture : valorisation (éditions et événements) et soutien de projets de restauration ou d'animation menés par les communes et les associations.

En haut à gauche : Virginie Le Vot, chargée de mission, Gabriel Denisse, au milieu : Sophie Dransart, Gaëlle Hervé, en bas : Hélène Godard

Architecture, urbanisme et paysage

Mission :

Maîtriser l'évolution des espaces urbanisés, développer la mixité des logements, favoriser la qualité architecturale et paysagère.

A ce titre, le Parc encourage :

- les économies d'espaces naturels par une urbanisation contenue à l'intérieur des bourgs et des villages ;
- les projets qui concourent à la mixité du logement et des activités, à la mixité sociale et au développement du logement locatif ;
- les projets qui intègrent la dimension environnementale et la maîtrise de l'énergie ;
- le maintien des éléments paysagers identitaires (entrées de villes, alignements, vieux arbres, prairies ouvertes, bosquets, haies).

Actions :

- Intervention sur les documents d'urbanisme (schémas directeurs et plans locaux d'urbanisme).
- Conseils aux communes pour leurs projets d'aménagements et de construction (diagnostic et programmation, cahier des charges et consultation de bureaux d'études, suivi de la réalisation).
- Conseils aux particuliers sur leurs projets.

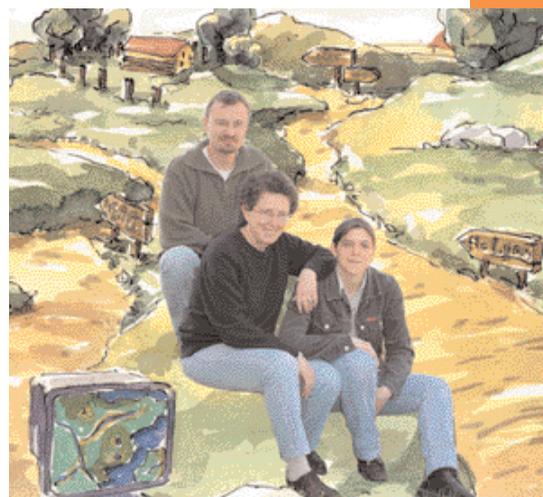
Aménagement rural, système d'information géographique

Mission :

Soutien de l'activité agricole et aménagements de sentiers de randonnées pour encourager une fréquentation douce.

Actions :

- Conseils aux agriculteurs (plantations, clôtures, équipements, demandes de subventions, contrats d'Agriculture Durable, marquage des produits agricoles)
- Développement du réseau de sentiers pédestres et de liaisons douces.
- Entretien, balisage et maintenance du mobilier sur les chemins de randonnées.
- Appuis techniques aux communes pour leurs travaux de restauration de sentiers et leurs projets de liaisons douces.
- Système d'Information Géographique (SIG) : intégrer, gérer et exploiter les différentes données alphanumériques et spatiales acquises sur le territoire (chemins, urbanisme, milieux naturels...).
- Maintenance des équipements et du matériel du Parc.
- Soutien logistique aux missions du Parc pour l'organisation d'événements (expositions, stands...).



Ghyslaine Wolf-Resclause, chargée de mission, Emmanuelle Bouhours (à droite sur la photo), Sylvain Vasseur.



Charles-Antoine de Ferrières, directeur, Christine Dubuc et Nicole Burgher secrétariat ; Véronique de Carpentier, responsable administrative, Agnès Chevy et Isabelle Beauvillard, comptabilité.

L'équipe administrative

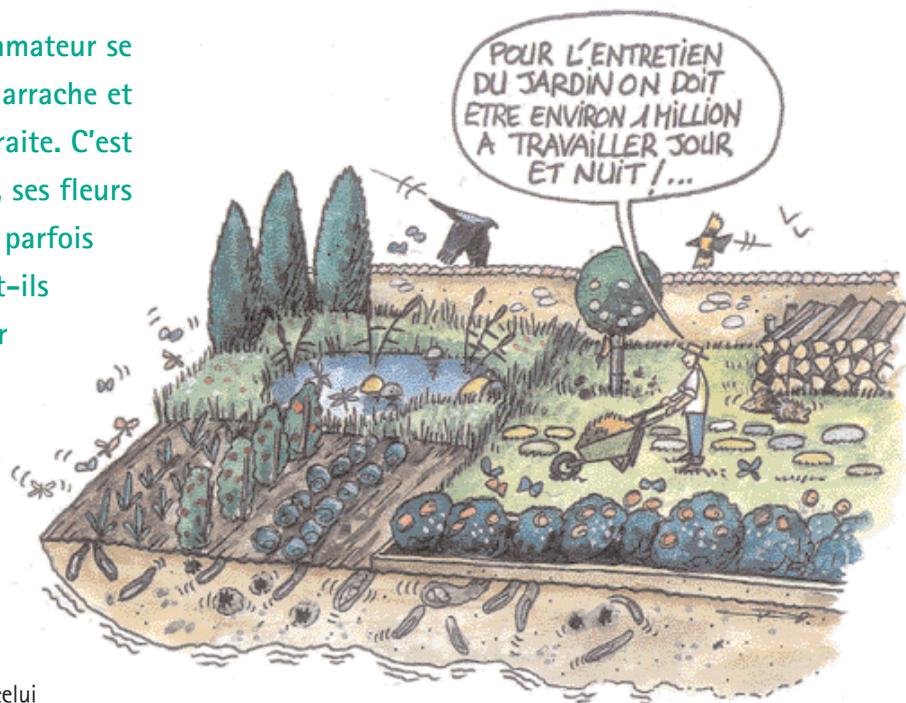
Mission :

Assurer le fonctionnement général du syndicat mixte, coordonner la mise en œuvre des objectifs et actions arrêtés par les élus du Comité Syndical, en application de la Charte.
➤ Gérer les ressources (humaines et financières).

Actions :

- Coordonner les actions conduites par le Parc.
- Assister les élus pour la préparation des orientations à court, moyen et long terme.
- Organiser le fonctionnement des instances délibératives.
- Élaborer et mettre en œuvre le budget.
- Gérer les ressources humaines et assurer l'administration générale.
- Tenir les régies de recettes et dépenses, assurer la réservation et la gestion des équipements (Gîtes d'étapes, Centre d'Initiation Nature).

Le printemps revenu, le jardinier amateur se dépense à la tâche. Il coupe et taille, arrache et bêche, sème et repique, amende et traite. C'est qu'il veut le meilleur pour sa pelouse, ses fleurs ou son potager. Mais le mieux étant parfois l'ennemi du bien, tous ces gestes sont-ils justifiés ? A trop vouloir en faire pour embellir son environnement, ne risque-t-il pas aussi de nuire à sa qualité ? Et si vous choisissiez, plutôt, de jardiner en respectant la nature : elle se fera votre alliée, soyez-en sûr !



Soyons modeste, le bon geste éco-citoyen, c'est celui qui s'appuie sur les lois de la nature, plutôt que vouloir la dominer. "Si vous allez contre la nature, sachez que la nature se retournera contre vous", prévient Daniel Chollet, spécialiste en agriculture biologique, végétaux et arbres fruitiers anciens*. "Votre meilleure alliée, c'est la biodiversité". Une ligne directrice dont découlent quelques conseils et recommandations utiles.

Premier constat, la santé de nos plantes cultivées est menacée par toutes sortes de ravageurs et maladies. En premier lieu, les insectes (et leurs larves) : plusieurs centaines d'espèces – rongeurs, piqueurs-suceurs – se nourrissent à l'occasion de végétaux ou parasitent carrément leurs hôtes. Il faut aussi compter avec les acariens, araignées rouges, mollusques (limaces, escargots), nématodes (vers microscopiques), auxquels s'ajoutent campagnols, mulots et même certains oiseaux. Les tissus végétaux peuvent par ailleurs être infectés par des champignons, bactéries ou virus qui se transmettent aux sujets sains.

Observez les signes extérieurs du mal : une grosse pustule, une excroissance à la surface des tissus externes ? Sans doute une galle (aussi nommée cécidie), provoquée par des insectes ou champignons parasites. Peu esthétique, elle a pourtant sa raison d'être dans la nature et il ne faut pas forcément s'en débarrasser. Ne

confondez pas les troubles causés par les ravageurs et maladies avec les affections physiologiques dues aux conditions climatiques ou à votre absence de "main verte" : pas assez de lumière, et voilà les plantes qui s'étiolent, trop de soleil, elles grillent, manque d'eau, elles se dessèchent, excès d'arrosage, l'asphyxie les gagne...

Réguler plutôt qu'éliminer

Il ne faut pas tant s'inquiéter de la présence d'un ravageur que de sa prolifération. Si vous cherchez à détruire la psylle du poirier ou à éradiquer la tavelure qui cause de vilaines déformations des fruits, vous risquez d'avoir tout faux : par un système d'autodéfense qui vise à perpétuer l'espèce, l'insecte ou la maladie en cause devient résistant aux molécules utilisées et finit par s'immuniser. Plutôt que de vouloir éliminer l'obstacle à tout prix, essayez plutôt de le contrôler en partant du principe que "mieux vaut harmoniser ou réguler que combattre". En misant sur la biodiversité naturelle, vous serez toujours assuré de trouver une réponse à vos ennuis. Par exemple, un sorbier planté au milieu d'un verger de pommiers piègera le puceron cendré (mais oui, des chercheurs en ont apporté la preuve).



Repères



Le particulier qui entretient son jardin est souvent sans le savoir un grand pollueur : rapportée au mètre carré, la quantité de désherbants, traitements et autres produits chimiques utilisés par de nombreux jardiniers constituent une source importante de pollution des sols et des rivières.

En 2003, une étude de la Direction régionale de l'environnement a montré la présence de nombreux polluants notamment de désherbants dans nos rivières.

Le Parc encourage donc les méthodes naturelles de jardinage, tout aussi efficaces, respectueuses de l'environnement et souvent moins chères.

Traiter sans maltraiter

Pour retenir dans votre jardin mésanges et autres chanteurs insectivores, laissez-leur de quoi manger en suffisance. Ce qui comporte aussi quelques petits inconvénients. "Quand on travaille avec la nature, il faut accepter 10 % de pertes", prévient Daniel Chollet, qui conseille "d'utiliser la nature pour réharmoniser la nature". Prenons l'exemple du carpocapse, un petit papillon dont les chenilles creusent des galeries dans les pommes et poires qu'il rend véreuses : si on l'élimine, on affame aussi son insecte prédateur, sans compter la chauve-souris qui, comme lui, vole au crépuscule. Quand les insectes ravageurs

causent peu de dégâts, on pourra renoncer aux insecticides (y compris les bios à base de roténone et pyrétines) qui ne font guère de différence entre nuisibles et utiles. Réservez les traitements aux infestations importantes et abstenez-vous d'intervenir au moment de la floraison, pour respecter les abeilles. Quant aux limaces (régal des hérissons), vous pourrez les saouler à la bière ou les piéger sous des planches alignées sur les rangées de légumes.

Le cuivre remis en cause ? Le labour aussi ?

Qui n'a célébré les bienfaits de la bouillie bordelaise, à la fois fongique et bactéricide ? Eh bien, n'en abusez pas, l'excès de cuivre détruit la vie microbienne des sols. Certes, vous ne traitez que la partie aérienne des plantes, mais comme tout finit par aller dans le sol et dans l'eau, vous tuerez aussi les bactéries, champignons et mycorhizes qui y vivent en symbiose avec les racines, ce qui affaiblira, en fin de compte, les végétaux traités.

Ce n'est pas une question de paresse, mais vous pourrez aussi fort bien délaissier le labour (il remonte les graines à la surface, à commencer par les herbes), sans pour autant recourir aux désherbants qui polluent les sols et la nappe phréatique. La meilleure solution consiste à effectuer des griffages fréquents, après chaque pluie.

Un fagot à suspendre : bambous, tiges de sureau ou framboisier font l'affaire de l'abeille solitaire. ▼



Multiplier les complicités

Dans la chaîne alimentaire, chaque nui possède généralement son prédateur : par exemple le moucheron *Aphelinus mali* qui pond ses œufs dans le corps du redoutable puceron lanigère du pommier. Pour contrôler les populations de ravageurs, on peut donc faire confiance aux insectes parasitoïdes dont les larves vivent aux dépens de leurs hôtes, ainsi qu'aux insectes entomophages, au premier rang desquels nos charmantes coccinelles et leurs larves qui se régalent de pucerons, ou encore les forficules (ou perce-oreilles) qui sont particulièrement friands des pucerons cendrés du pommier. Apprenez à respecter ces auxiliaires qui sont vos alliés, sans oublier bien sûr les insectes pollinisateurs, telle la mégalophile, une abeille solitaire qui se montre plus active encore que l'abeille sociale.

La plupart des insectes auxiliaires se nourrissent de pollen et de nectar, préférant des fleurs qui leur sont bien souvent spécifiques. Dressez-leur le couvert, en multipliant les arbustes et plantes fleuries, en particulier ombellifères, liliacées et labiées. Ils adorent aussi le buis, un excellent abri d'hivernation. Tenez compte de leurs habitudes et de leurs préférences pour les aider à nicher et se reproduire. ■

▲ Abri pour perce-oreille : un pot renversé rempli de paille ou de filasse, suspendu dans un pommier fait un nid douillet pour le perce-oreille qui mangera les pucerons de l'arbre.



Hélène Dupont

* Conseiller en agriculture biologique, Daniel Chollet est spécialiste de la résolution de problèmes sanitaires des végétaux par techniques biologiques. Il assure des formations en jardinage biologique, ornemental et arboricole.

Côté associations

Un peu, beaucoup, passionnément



Les amis des plantes et des jardins d'Auffargis



La première fête des plantes d'Auffargis eut lieu en 1991, dans le jardin du foyer rural de la commune. Menée à la baguette (tuteur bien sûr !) par Brigitte Mac Grath, organisatrice bénévole passionnée, la manifestation a mûri et s'est épanouie au fil des ans. La fête, vivace, s'est pérennisée.

Forte de cette croissance, en 1994, une jeune pousse associative pointa le bout de ses feuilles : Les amis des plantes et des jardins d'Auffargis (l'APJA) était née. L'association, dont le rayonnement dépasse Auffargis et même les Yvelines, propose à

ses 180 membres nombre d'activités : visites de jardins privés ou publics, deux bourses aux plantes spécialistes fin octobre et au début du printemps, conférences avec des botanistes de novembre à février sur des thèmes tels l'histoire des jardins, les roses, les plantes d'ombre, etc.

L'APJA édite un journal trimestriel où conseils, plans paysagés, plante du mois, etc, animent le sommaire.

Une section art floral fait intervenir un professeur qui, une fois par mois, enseigne les subtilités d'un bouquet et de ses interprétations, ou encore la réalisation d'un mini jardin.

La fête des plantes d'Auffargis a déménagé



voici 3 ans pour s'installer dans l'ancien potager du domaine de la ferme de Saint-Benoît occupé par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. Cette rencontre se déroule toujours le deuxième week-end de mai.

“ L'écrin est tout à coup devenu plus prestigieux, plus cosy, plus attrayant encore, confie Brigitte Mac Grath. L'ONCFS devient féérique le temps d'un week-end et le petit hameau de Saint-Benoît prend vie, cela aussi est important ! ”

Pour en savoir plus sur l'association et ses activités, visitez le site : apja-garden.com ou contactez Brigitte Mac Grath au : 01 34 84 67 52.

Patrick Blanc

BALADOBUS



Balades découvertes en
Vallée de Chevreuse
les dimanches
et jours fériés

du 1^{er} mai au 10 octobre

Navette entre les gares de
Saint-rémy-les-chevreuse, de La Verrière
et les châteaux, musées et villages.

Dimanche 6 juin 10h à 18h

Fête des fermes

en vallée de Chevreuse

2004

Fermes de Coubertin, Fanon, La Noue,
la Villeneuve, Liseclaire, CAT d'Algrefoin

animations
restauration
dégustations
circuits découvertes

01 30 52 09 09

ARTISANS D'ART

de la
Haute Vallée de Chevreuse

exposition-vente
démonstrations et ateliers

Renseignements : 01.30.52.09.09

12 juin : 11 à 21 h
13 juin : 10 à 18 h

MOULIN D'ORS
Châteaufort (Yvelines)

★ Cinéma de plein air ★

DÉCOUVREZ CLASSIQUES OU NOUVEAUTÉS
DU CINÉMA, SOUS LES ÉTOILES, ★
DANS UN SITE INSOLITE DU PATRIMOINE :

★ **Samedi 12 juin, Alexandre le bienheureux**

avec Philippe Noiret, place de la Mairie à Choisel

★ **Vendredi 18 juin, La planète bleue**

documentaire sur le monde marin
Maison des Bonheur à Magny village

★ **Samedi 26 juin,**

★ **La prophétie des grenouilles** ★

film d'animation à la ferme de Beaurain au Mesnil-Saint-Denis

Vendredi 9 juillet, Le gentleman d'Epsom

avec Jean Gabin et Louis de Funès, à l'hippodrome de Rambouillet

★ **Entrée libre, projection à partir de 21h30.** ★
Restauration légère sur place.

Loisirs/sorties



Le Parc vient d'éditer un guide du tourisme et des loisirs qui recense toutes les activités que vous pourrez trouver dans le Parc : visites de musées, randonnées à pied, à cheval, à vélo, découvertes des fermes, chambres d'hôtes, salles de réceptions...

Un programme de sorties-découvertes vous permettra également de partir avec les associations locales en balades accompagnées à la découverte du patrimoine, de la nature, des paysages. Cette documentation gratuite est disponible sur simple demande à la Maison du Parc.